



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

parcs d'attractions

Question au Gouvernement n° 1438

Texte de la question

EURODISNEY

M. le président. La parole est à Mme Chantal Brunel, pour le groupe UMP.

Mme Chantal Brunel. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie l'intérieur.

Eurodisney est une entreprise de ma circonscription dont la survie, la santé et le développement sont un enjeu majeur pour le nord de la Seine-et-Marne et, plus généralement, pour la région Ile-de-France. Douze mille emplois directs et 30 000 emplois indirects sont en jeu, et l'entreprise a un impact considérable sur le tourisme francilien.

Or, au cours des deux dernières années, la société Eurodisney a été confrontée à un ensemble d'événements extérieurs défavorables : la crise du SRAS, la crise économique qu'ont connue les pays occidentaux, la crainte du terrorisme et un euro fort. Il en est résulté des exercices déficitaires en 2002 et en 2003. Face à ses engagements bancaires, la société se trouve devant une grave crise de liquidités, qui pourrait devenir dramatique d'ici à quelques semaines. (*Sourires et exclamations les bancs du groupe socialiste.*)

Mes chers collègues, il n'y a vraiment rien de drôle à évoquer la survie d'une entreprise qui représente plus de 42 000 emplois.

De surcroît, la société Eurodisney étant contrainte d'investir en masse pour assurer le renouvellement de ses attractions, condition indispensable à son succès commercial, j'ai, face à la gravité de la situation, multiplié les contacts et les interventions depuis plusieurs mois. ("Ah !" sur de nombreux bancs du groupe socialiste.) Aujourd'hui, l'ensemble des élus du nord de la Seine-et-Marne, en particulier mon collègue et ami Guy Drut (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), et, j'en suis certaine, les élus de toute l'Ile-de-France, souhaitent savoir si, sous votre impulsion et grâce à votre détermination, monsieur le ministre de l'économie (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), la Caisse des dépôts, principal créancier, les banques et la Walt Disney company ont trouvé un accord qui permettra de préserver l'avenir de l'entreprise. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Albert Facon. Sarko à Eurodisney !

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QG1438>

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Nicolas Sarkozy, ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Madame la députée, l'avenir d'Eurodisney constitue un enjeu majeur. En effet, douze millions de personnes visitent chaque année Eurodisney. Toutes les collectivités territoriales, de toutes majorités et de toutes sensibilités,...

M. Patrick Braouezec. Non !

M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. ...se sont engagées, il y a vingt ans, pour que l'entreprise développe cet investissement majeur en région parisienne et non dans un autre pays européen. Félicitons-nous que Disney ait choisi l'Ile-de-France car, comme l'a dit Mme Brunel, 42 000 emplois sont concernés.

Cette entreprise a rencontré des difficultés financières. La Caisse des dépôts est son premier créancier. Tout au long des dernières semaines, nous avons recherché un accord. Madame la députée, un protocole d'accord a été signé entre les différents prêteurs et la maison mère, dont il n'a pas été facile d'obtenir qu'elle fasse son devoir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Guy Geoffroy. Eh oui !

M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Bien entendu, le contribuable français ne sera pas mis à contribution. Cet accord doit être ratifié avant le 31 juillet. Lorsque la clause de confidentialité sera levée, je communiquerai à la représentation nationale les termes de cet accord, qui constitue une bonne nouvelle pour l'emploi, pour le tourisme et pour la région Ile-de-France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

- Auteur : [Mme Chantal Brunel](#)
- Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question au Gouvernement
- Numéro de la question : 1438
- Rubrique : Tourisme et loisirs
- Ministère interrogé : économie
- Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 10 juin 2004
- La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 juin 2004